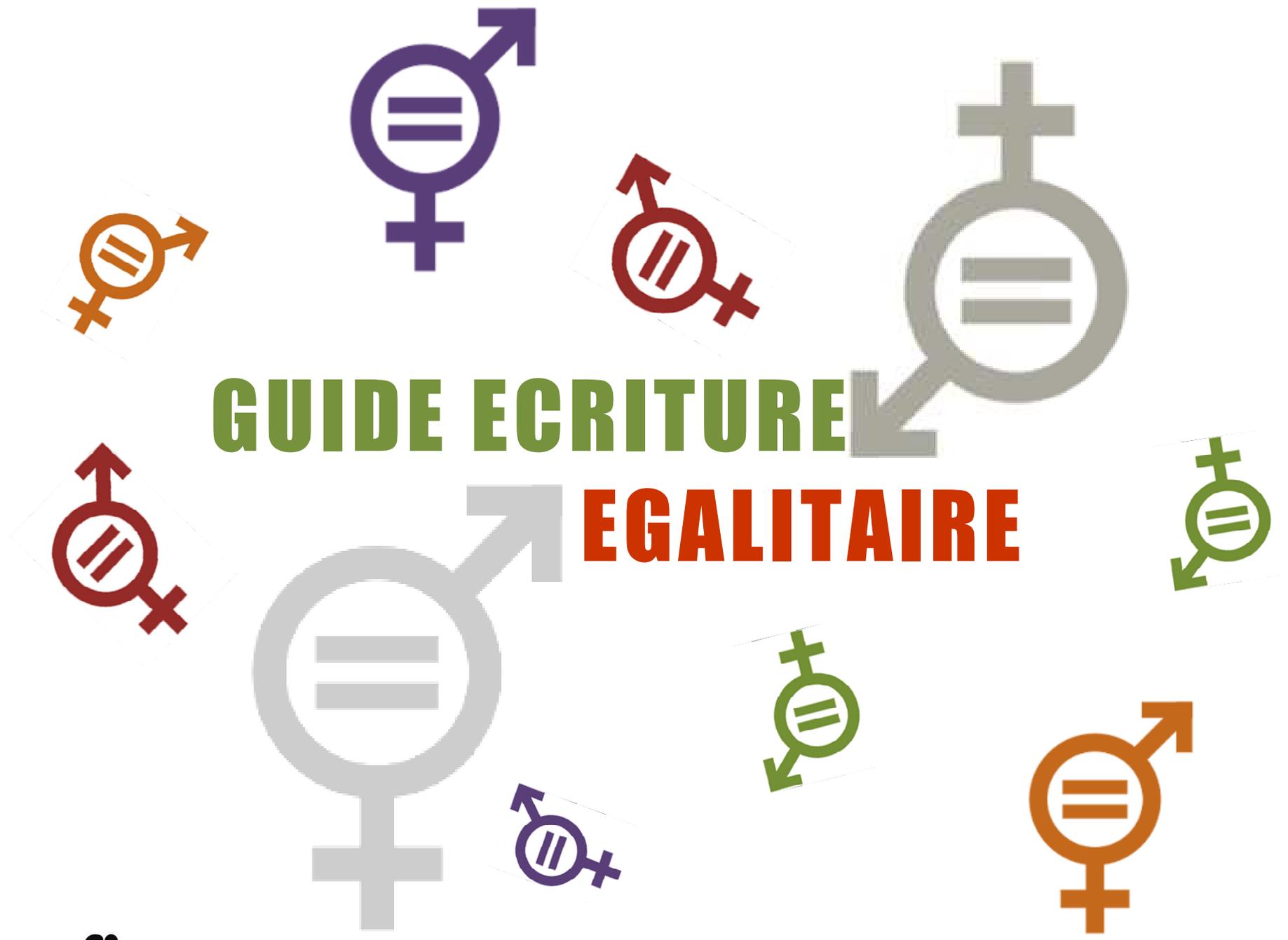


**GUIDE ECRITURE**  
**EGALITAIRE**





L'Education nouvelle telle que nous la pensons et la vivons participe de la transformation de la société en influençant les rapports de force et de pouvoir, les modes d'organisation, la liberté individuelle pour plus d'égalité, pour rendre le pouvoir au peuple, à tous, à CHACUN-E. De ce fait, notre engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit se traduire non seulement à travers nos actions mais aussi à travers nos écrits. A travers les mots et la syntaxe, se dessine notre manière d'envisager et d'appréhender le monde. La manière de nommer définit la réalité. Dans les lignes qui suivent, quelques astuces<sup>1</sup> sont données sous forme de fiches afin que l'écriture égalitaire soit une réalité au sein de notre Fédération.

### Intérêt du Guide

S'engager à déconstruire puis reconstruire la langue implique de déconstruire aussi les idées, les représentations pour modifier leur transcription d'un réel en évolution. Les mots traduisent notre pensée. Il s'agit d'un processus long qui se construit peu à peu. Mais il suffit de l'entamer et le nourrir. Le vocabulaire d'une société et les règles de la langue évoluent avec la société elle-même, demain le mot « *préfète* » désignera une professionnelle, on ne se souviendra plus qu'avant il désignait la femme du préfet. La langue et les représentations vont ensemble, avancent ensemble, sinon on ne parlerait pas de « *langue vivante* ».

Le langage égalitaire a cette particularité de rendre visible aussi bien une version féminine que masculine de termes lorsque ceux-ci renvoient aussi bien à des sujets de sexe féminin que masculin. Ce langage a aussi pour objectif de déconstruire des stéréotypes en choisissant de féminiser ou masculiniser des termes, à des moments d'un texte qui sont traditionnellement utilisés pour l'autre sexe.

Les stéréotypes sont des idées préconçues qui ignorent la singularité des personnes et des situations, les stéréotypes agissent dans la construction d'un raisonnement ou d'une analyse, comme des « *prêts à penser* » au détriment de l'esprit critique. Ils inhibent le potentiel et les capacités des personnes, alimentent les discriminations, légitiment les violences. Les stéréotypes sexistes sont difficiles à éradiquer car véhiculés et légitimés par de nombreux agents sociaux: la famille, le milieu éducatif, les médias, etc. Le système social tient une part de sa légitimité et de sa force de la production et la permanence de ceux-ci.

Par exemple : « *les femmes sont douces, les hommes sont doués d'autorité* », « *les hommes pensent, les femmes ressentent* ».

Ce guide en français est une première étape. En tant que mouvement international nous devons nous interroger sur le sens de ce guide dans d'autres contextes linguistiques.

---

<sup>1</sup> Tirées des documents ci-dessous :

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « *Guide pratique pour une communication sans stéréotype de sexe* », France, 2015.

M-L. Moreau et A. Dister, « *Mettre au Féminin : Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* », Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.

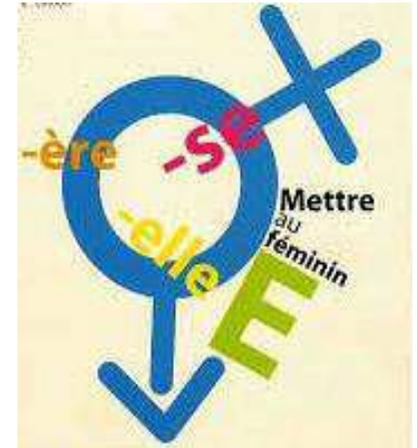
CEMEA Action « *Les CEMEA, un engagement pour l'égalité des genres* », 2010.

CEMEA- Groupe national Genre et Égalité, « *Petit guide pour un langage égalitaire aux Ceméa* », France.



# Fiche 1

## Quelques définitions clés



Afin que chacun.e puisse intégrer la logique de ce guide, il est important avant toute chose, de revenir sur certains concepts tels que : *discrimination, égalité, équité, genre, rôles de sexe, épïcène, féminisation, etc.* Ces définitions sont tirées du guide de l'association Adéquations ([www.adequations.org](http://www.adequations.org)).

**Androcentrisme** : C'est un mode de pensée, d'analyse, d'action qui se place souvent inconsciemment du point de vue des hommes.

**Approche de « genre »** : L'approche de "genre" étudie les rôles, statuts, stéréotypes attribués à chaque sexe. Les rapports sociaux entre femmes et hommes varient selon les sociétés et les époques, mais ils restent en grande majorité fondés sur des inégalités au détriment des femmes dans tous les domaines et notamment en matière de pouvoir politique et économique. Le "genre" ou "sexe social" est à la fois un concept sociologique, un objectif en matière de respect des droits humains et une méthodologie pour des actions plus efficaces, ainsi pour promouvoir un mode développement durable.

**Différences et inégalités** : La différence a trait à la diversité physique, culturelle sociale... Exemple : la différence des sexes : l'anatomie d'un homme est différente de celle d'une femme. On confond souvent « différent » et « inégal ». Or, l'inverse de « égal » est « inégal ». L'inverse de « différent » est « identique ». La notion d'égalité n'est pas contradictoire avec la notion de différence. Chaque personne, parce qu'elle est unique, est différente des autres, mais toutes les personnes sont égales en droit. L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais que tout le monde ait les mêmes droits et des opportunités égales dans l'existence.

**Discrimination** : On en parle lorsqu'une inégalité de traitement est opérée en raison de 19 critères prohibés : l'origine, le sexe, les mœurs,

l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, la grossesse, le handicap.

**Egalité** : C'est un droit fondamental de la personne humaine, quelque soit le sexe biologique ou social et quelles que soient les différences entre les personnes. Selon l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits humains (1948), « *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation* ».

La notion d'égalité ne se confond pas avec l'identité et n'est pas contradictoire avec la notion de différence. Si l'égalité existe de façon formelle dans le principe, elle est loin d'être acquise dans les faits. L'égalité *de jure* (de droits) ne mène pas automatiquement à une égalité *de facto* (de fait) - d'où la nécessité de mettre en œuvre des démarches d'équité. (Ci-dessous)

**« Empowerment » ou pouvoir d'agir** : La notion d'*empowerment*, utilisée dans le domaine du féminisme, des luttes sociales et du développement humain, renvoie aux processus d'autonomisation, de participation aux décisions, d'acquisition et de renforcement du pouvoir. On peut distinguer (et favoriser par des actions) différents niveaux d'*empowerment* :

- Niveau cognitif, intellectuel : prise de conscience, compréhension des systèmes de domination.
- Niveau psychologique : renforcer la confiance, l'estime de soi, condition nécessaire prélude au décisionnel.

- Niveau socio-économique : activités permettant de générer des revenus, une indépendance et de contrôler des ressources.
- Niveau politique : capacité à analyser le milieu social, le contexte politique pour agir afin d'y favoriser des changements.

**Épicène** : qui conserve la même forme au féminin qu'au masculin (ex. : stagiaire, élèves...).

**Équité** : La démarche d'équité vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances (ou opportunités) entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques. Pour des raisons historiques, sociales ou biologiques, ces besoins et intérêts peuvent s'exprimer de façon différente.

**Féminisme**: Le **féminisme** est une pensée et une action politique et sociale en faveur de l'émancipation des femmes, de leurs droits et de l'égalité des femmes et des hommes.

**Féminisation** : action de donner une forme féminine à des mots n'existant que sous la forme masculine. C'est notamment le cas des noms de métiers, de fonctions.

**Genre** : Système de normes hiérarchisées et hiérarchisantes de masculinité/féminité. Ces normes sont différentes, construites en opposition, et valables dans une culture donnée, à une époque donnée. Ce système produit encore aujourd'hui des inégalités entre les femmes et les hommes.

**Machisme** : Attitude considérant que les hommes sont supérieurs aux femmes. Le seul fait d'être un individu masculin leur confère une supériorité sur les femmes.

**Mixité** : Démarche qui intègre des personnes des deux sexes. La mixité n'est pas synonyme d'égalité. Elle peut prendre diverses formes :

**Mixité de coexistence** : présence d'hommes et de femmes dans un même lieu de travail, mais occupés à des métiers, des fonctions et des tâches spécifiques selon chacun des sexes.

**Mixité aménagée** : hommes et femmes occupent un même poste de travail, mais sans être investis de tâches similaires.

**Mixité indifférenciée** : hommes et femmes effectuent des tâches identiques, selon des conditions de travail identiques, mais restent sous l'influence forte d'un environnement davantage favorable aux hommes (par exemple, situation de l'emploi en évolution vers une plus grande flexibilité et un recours aux heures supplémentaires, ...).

**Mixité de coopération** : Répartition du travail entre hommes et femmes entraînant réellement l'interactivité et le transfert des compétences particulières de chacun pour contribuer à une amélioration du cadre de travail.

**Misogynie** : Haine et mépris à l'égard des femmes.

**Parité** : Elle signifie que chaque sexe est représenté à égalité. La parité est souvent une condition nécessaire de l'égalité, mais non suffisante. Ainsi, une assemblée peut être *paritaire*, mais si les hommes occupent toutes les fonctions de décision et les femmes celles d'exécution, elle ne sera pas *égalitaire*.

**Phallocratie** : C'est la domination politique, sociale, culturelle, symbolique exercée par les hommes sur les femmes. Cette domination se concrétise par des institutions et modes d'organisation qui conforte le pouvoir des hommes sur les femmes.

**Sexisme** : C'est un comportement de discrimination qui vise les femmes en tant que femmes. En général, il s'agit d'une attitude discriminatoire

envers le "sexe opposé". Dans la pratique, il s'exerce essentiellement à l'encontre des femmes. Par exemple : *le fait de tenir les femmes à l'écart de certains lieux (pouvoir, décision...), les injures sexistes, les blagues sexistes*. Le sexisme associe au fait d'être femme des caractéristiques et des rôles stéréotypés, généralement dévalorisants ((cf. le corpus inépuisable de blagues sur "les blondes" synonyme de manque d'intelligence)...

**Rôles de sexe** : Traits psychologiques, les comportements, les rôles sociaux ou les activités assignés plutôt aux femmes ou plutôt aux hommes, dans une culture donnée, à une époque donnée.

Par exemple : « *les femmes s'occupent des enfants, les hommes des affaires publiques* ».

# Fiche 2

## Réponses aux arguments contre la féminisation des mots



On peut répondre aisément aux six oppositions les plus fréquentes contre l'usage du féminin dans la langue

Arguments	Réponses
L'argument d'utilité: « <i>C'est une question accessoire</i> »	La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles jouent un rôle second
L'argument du masculin générique : « <i>Le masculin est aussi le marqueur du neutre. Il représente les femmes et les hommes</i> »	En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin. Et c'est une vision de l'esprit de penser que le masculin représenterait le neutre.
L'argument de la lisibilité : « <i>Cela encombre le texte</i> »	Au contraire, l'usage du féminin clarifie un texte puisqu'il permet de comprendre qu'on y évoque aussi des femmes ; cela évite d'avoir à le préciser de manière explicite.
L'argument esthétique : « « <i>Écrivaine</i> », « <i>pompière</i> », <i>ce n'est pas beau !</i> »	AUCUN mot n'est beau ou laid en soi.
L'argument du prestige : « <i>Les femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin</i> »	Ces femmes ne sont pas à blâmer, elles ne cherchent qu'à se fondre dans des univers dit « masculins ». Mais cela est dommage car l'usage du féminin pour leur nom de métier ne diminue pas leurs compétences.
L'argument de l'homonymie : « <i>On ne comprend plus le sens des mots ; traditionnellement « la préfète » désigne la femme du préfet</i> »	La « préfète » désigne en effet deux personnes différentes. Mais ce problème ne peut être résolu en conservant des formules désuètes... Les métiers concernés par ce problème, comme « <i>préfète</i> » ou « <i>ambassadrice</i> » sont aujourd'hui ouverts aux femmes.

# Fiche 3

## Comment féminiser les noms ?



## Utiliser le Féminin et le Masculin dans les textes

Il y'a des règles à respecter selon les contextes.

**Pour désigner une femme ou un ensemble constitué exclusivement de femmes** : il faut simplement recourir aux mots féminins ;

**Pour désigner un ensemble composé d'hommes ET de femmes** : Le masculin peut renvoyer à des ensembles mixtes (par exemple quand on dit *Le concert a réuni 5000 spectateurs*, cela inclut aussi bien les femmes que les hommes). Mais, dans certains cas, cela pourrait conduire à une interprétation exclusivement masculine. Heureusement, des solutions s'offrent à vous.

### Solutions pour limiter les risques d'une interprétation exclusivement masculine

Solutions	Illustrations	
	A éviter	A préférer
L'usage des épicles	<i>Les administrateurs, les diplômés..</i>	<i>Les membres du Conseil d'administration, les titulaires du diplôme...</i>
Doublets complets ou abrégés : Cette forme implique l'utilisation de la ponctuation ou de symboles	<p>D'autres formes courantes de doublets pour rendre visible le féminin consistent à utiliser :</p> <p><b>-les parenthèses</b> : Par exemple : <i>le ou la candidat(e), le ou la colonel(le)...</i></p> <p>cette pratique n'est pas conseillée puisque les parenthèses sont utilisées dans la langue française pour nommer ce qui est en dehors de l'essentiel, au second plan. La démarche égalitaire est précisément inverse.</p> <p><b>-le slash</b> (barre oblique) : Par exemple : <i>le ou la candidat/-e, colonels/-les</i></p> <p>Cette forme donne l'impression que les hommes sont au dessus des femmes.</p>	<p><i>Le ou la candidat-e, candidat.e;</i>  <i>- les candidat.e.s, candidats-es</i>  <i>- le ou la directeur-trice, directeur-trice;</i>  <i>- les directeurs-trices, directeurs-trices</i>  <i>- le ou la plombier-ière, plombier.ière,</i>  <i>- les plombiers-ières, plombiers.ières</i>  <i>- le ou la colonel-le, colonel.le</i></p> <p><b>Conseil</b> : <i>Il faut alterner l'ordre c'est-à-dire ne pas toujours écrire le masculin avant le féminin. Parfois, il faut écrire le féminin avant le masculin.</i>  <i>Exemple</i> : <i>La ou Le plombière.ier</i>  <i>La ou le directrice.eur</i></p>
Dénominations simples : Emploi des noms masculins au Pluriel	<p><i>Le Député prête serment dès son entrée en fonction</i></p> <p><i>Le Délégué médical informe le médecin et le pharmacien sur les nouveaux produits</i></p>	<p><i>Les Députés prêtent serment dès leur entrée en fonction</i></p> <p><i>Les Délégués médicaux informent les médecins et les pharmaciens sur les nouveaux produits</i></p> <p><b>Toutefois, il serait plus intéressant de :</b>  <b>-féminiser aussi les « pluriels ».</b>  <i>Par exemple</i> : <i>Les délégué.e.s, les pharmacien.nes ;</i>  <i>-Ne pas trop isoler le (e) : Par exemple, les délégué.es, les candidat.es...</i></p>

### Erreurs à ne pas commettre dans l'application de ces solutions

A éviter	A préférer
<i>Les salariées et les salariés engagés pour un temps partiel sont exemptés...</i>	<i>Les salariés et les salariées engagé-e-s pour un temps partiel sont exempté-e-s...</i>
<i>Les déléguées et délégués effectifs désignés par les organisations syndicales...</i>	<i>Les délégués et déléguées effectif(ve)s désigné(e)s par les organisations syndicales...</i>
<i>Les ouvrières et les ouvriers peuvent, s'ils le souhaitent...</i>	<i>Les ouvriers et les ouvrières peuvent, s'ils ou elles le souhaitent...</i>
<i>Dans le cas des retraités et des retraitées, ceux qui totalisent...</i>	<i>Dans le cas des retraités et des retraitées, ceux et celles qui totalisent...</i>
<i>Les candidat-e-s étaient tous satisfaits.</i>	<i>Les candidat-e-s étaient tout-e-s satisfait-e-s.</i>

### Cas : Usage du mot « homme »

Ce nom renvoie bien au genre humain dans son ensemble. Dans d'autres contextes, en revanche, son interprétation préférentielle l'associe uniquement à des individus masculins.

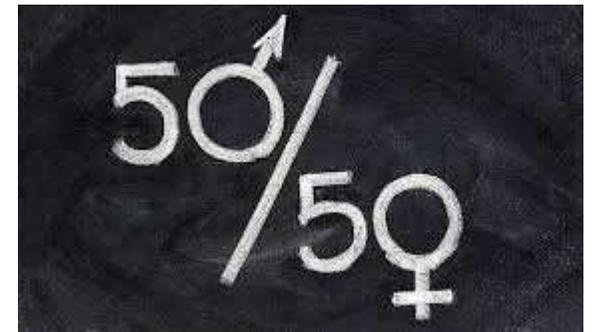
A éviter	A préférer
<i>En homme normalement prudent et diligent</i>	<i>-En personne normalement prudente et diligente -De façon normalement prudente et diligente</i>
<i>Les hommes politiques</i>	<i>-Les politiques -Les responsables politiques</i>
<i>Les hommes d'affaires</i>	<i>-Les gens d'affaires</i>
<i>Les hommes de métiers</i>	<i>-Les gens de métiers -Les professionnels</i>
<i>Les hommes de lettres</i>	<i>-Les gens de lettres -Les écrivains</i>

👉 Pour désigner une femme OU un homme (des femmes OU des hommes): Cas particuliers

Cas	Illustrations	
	A éviter	A préférer
Présentations d'études et de formations	Notre institut confère des diplômes de : - Expert-comptable - Fiscaliste - Conseiller financier - Informaticien	Notre institut confère des diplômes de : - Experte-comptable, Expert-comptable - Fiscaliste - Conseillère financière, Conseiller financier - Informaticienne, Informaticien
	Les études préparent aux professions suivantes : - infirmière - aide-soignante - ambulancier	Les études préparent aux professions suivantes : - Infirmière ou infirmier - Aide-soignante ou aide-soignant - Ambulancière ou ambulancier
	Le carreleur pose des revêtements de surfaces, en matériaux rigides...	La carreuse ou le carreleur pose des revêtements de surfaces, en matériaux rigides... Carreler consiste à poser...
	L'installateur sanitaire prépare et pose tous les éléments...	L'installatrice ou l'installateur sanitaire prépare et pose tous les éléments...
Offres d'emploi, annonces de promotion	Engage informaticien (H/F)	Engage informaticienne ou informaticien
	Engage informaticien(ne)	
	Engage informaticien-ne	
	Cherche un(e) comptable	Cherche un ou une comptable
	Recrute des inspecteurs (h/f)	Recrute des inspectrices ou des inspecteurs
	Recrute des inspecteurs/trices	
	Il sera chargé de... Il sera porteur d'un diplôme de...	Cette personne sera chargée de... Elle sera porteuse d'un diplôme de... Il ou elle sera chargé de... Les candidats seront porteurs d'un diplôme de... La fonction suppose une prise en charge de... Elle sera accessible aux porteurs d'un diplôme de...

# Fiche 4

## 10 recommandations pratiques pour communiquer sans stéréotypes



### 1 - Éliminer toutes les expressions sexistes

Il s'agit par exemple d'éviter l'usage sur des documents administratifs, d'expressions qui renvoient les femmes et les hommes à des rôles sociaux traditionnels : *Mademoiselle, Nom de jeune fille, Chef de famille ...*

#### Cas : Utiliser *Madame* ou *Mademoiselle*

Alors que la civilité masculine ne varie pas selon l'état civil, c'est de sa relation officielle à un homme que dépend le titre donné à une femme. Pour être « juste », il convient d'appeler toutes les femmes « Madame ». Dans certains pays tels que la Belgique, la Russie, le Canada, la France ... des arrêtés d'application des textes législatifs relatifs à la féminisation invitent **les administrations à généraliser l'appellation *Madame* en lieu et place de *Mademoiselle*,**

### 2 - Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions

Ces noms existent depuis le Moyen-âge. Pas de raison donc de rendre invisibles les femmes.

A Eviter	A Préférer
Madame le Chef de bureau	Madame la Cheffe de Bureau
Madame la ramoneur	Madame la ramoneuse
Madame le Préfet	Madame la Préfète
Madame le Maire, Madame le Bourgmestre	Madame la Maire, Madame la Bourgmestre
Madame la chauffeur routier	Madame la chauffeuse routière
Madame le Professeur	Madame la Professeure ou Madame la Professeur
Mmes X et Y, sénateurs, ont...	Mmes X et Y, sénatrices, ont...
Madame L'éboueur	Madame l'éboueuse

Vous en saurez plus en consultant ce Guide sur la [féminisation des noms de métiers, titres...](#)

### 3 - User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et à toutes

Cela est nécessaire pour que les femmes comme les hommes soient inclus.e.s, se sentent représenté.e.s et s'identifient. Exemples : *l'enseignant.e, les enseignant.e.s, la.le sénateur.rice, les sénateur.rice.s ... ;*

### 4 - Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération de termes identiques au Féminin et au masculin

Le but est de varier afin de ne pas systématiquement mettre le masculin en premier, par habitude, ou en second, par « galanterie ». Par exemple : *égalité femmes-hommes, les lycéennes et les lycéens,...*

### 5 - Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes (Prénom + Nom + Métier)

Les femmes sont, plus fréquemment que les hommes, présentées par leur prénom uniquement, étant précisée leur qualité d' « épouse de » ou de « mère de x enfants », quand les hommes sont présentés le plus souvent avec leur prénom et nom, leur qualité, grade ou profession. Cette situation est discriminante. En outre, s'adresser aux femmes en ne recourant qu'au prénom peut renvoyer à la sphère du privé, de l'intime, du familier, ce qui peut participer à les décrédibiliser en tant que citoyennes à part entière et à naturaliser les différences de traitement entre femmes et hommes

### 6 - Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle

Il est courant de demander aux femmes qui exercent des responsabilités, et à elles seules, comment elles parviennent (ou pas) à mener de front vie

professionnelle et vie de famille. Si cette question est pertinente, il convient de la poser aussi aux hommes. Ce qui les aidera peut-être aussi à prendre conscience de leur rôle dans la sphère privée, puisque ce sont souvent des questions qu'ils ne se posent pas ou rarement.

**7 - Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme ».**

Il est important de dissocier « la Femme » (le fantasme, le mythe, qui correspondent à des images stéréotypées et réductrices comme le sont aussi la figure de « l'Arabe » ou « du Juif ») et « les femmes », qui sont des personnes réelles, aux identités plurielles, et représentatives d'un groupe hétérogène. « La Femme » est une représentation mentale produite par la société : l'expression suggère que toutes les femmes partagent nécessairement des qualités propres à leur sexe (douceur, dévouement, charme, maternité...). Or, dans la réalité, les femmes se distinguent par la pluralité de leurs personnalités, de leurs goûts, de leurs couleurs de peau, de leurs activités professionnelles, dépassant largement les représentations que la société leur impose.

A Eviter	A Préférer
Journée de la Femme	Journée internationale des droits des femmes
Les Hommes/hommes	Les humains
Les droits de l'Homme/ de l'homme	Les droits humains
Entreprenariat au féminin	Création d'entreprises par des femmes

**8 - Diversifier les représentations des femmes et des hommes**

La communication publique doit veiller à s'adresser aux femmes et aux hommes de tous âges, toutes origines, tous milieux professionnels, toutes

religions, toutes capacités physiques ou mentales et de tous lieux. Il n'est pas question de ne plus représenter des femmes réalisant des tâches ménagères. Mais il convient également de reconnaître qu'il existe des femmes cheffes d'entreprise, agenceuses, ingénieures, maçonnes, astronautes, bandites et des hommes infirmiers, linges ou puériculteurs.

**9 - Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes, la couleur de la peau, l'âge etc.**

- sur les images et les vidéos
- dans le sujet d'une communication
- à la tribune d'événements, ainsi que dans le temps de parole
- parmi les noms donnés à des espaces publics, des bâtiments, des équipements, des salles.

**10 - Former les professionnel.le.s et diffuser le guide**

A chacune et chacun de s'y référer, de l'utiliser au quotidien et de continuer à le diffuser !

**Vous souhaitez approfondir la question, cette ressource en ligne pourrait vous-être utile :**

Ecriture inclusive : <http://www.ecriture-inclusive.fr/>

Mettre au Féminin :

<http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>

# Références bibliographiques

## ● Publications

Association Adéquations, « *Vers l'égalité des femmes et des hommes : questionner les masculinités* », Paris, 2016.

CEMEA Action « *Les CEMEA, un engagement pour l'égalité des genres* », 2010.

CEMEA- Groupe national Genre et Egalité, « *Petit guide pour un langage égalitaire aux Ceméa* », France.

Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, « *Guide pratique pour une communication sans stéréotype de sexe* », France, 2015.

M-L. Moreau et A. Dister, « *Mettre au Féminin : Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* », Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.

## ● Sites web

[www.adequations.org](http://www.adequations.org)

[www.ecriture-inclusive.fr](http://www.ecriture-inclusive.fr)

<http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>